



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n°AG2026/07/06/1 portant sur

L'APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 26 MAI 2026

*Séance de l'Assemblée Générale de la CCI Nice Côte d'Azur
du 06 juillet 2026*

PARTICIPANTS

Madame Muriel SORGIUS, Responsable de la Division de l'action économique – qui représente M. Jean-Paul CATANESE - Directeur Départemental des **Finances publiques des Alpes-Maritimes**.

Madame Melissa BENCHALAL - Chargé de mission tutelle consulaire, Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (**DREETS**) PACA.

Madame Marie-Laure MALLEZ pour le Cabinet TRINTIGNAC et Monsieur Cyrille VERRIERE pour le Cabinet AUDITMED, **Commissaires aux comptes**.

Mesdames et Messieurs SAVARINO Jean-Pierre - Président, LACHKAR Laurent – Vice-Président, GASTAUD Fabienne – Vice-Présidente, MESSINA Cédric – Vice-Président Délégué, KOTLER Jacques – Vice-Président Délégué, NASSIF Anis – Trésorier, BRUT Karine – Trésorière Adjointe, BOVIS Jessica – Secrétaire, **Membres du Bureau**.

Mesdames et Messieurs ALFANDARI Bernard, CALVIERA Stéphanie, CHAUMIER Eric, COURTADE Anny, DOLCIANI Lionel, DUMAS Philippe, GAMON Christophe, GARCIA Philippe, GINO Bertrand, GRECH Stéphane, GUITTARD Cynthia, HOELLARD Michèle, JASSET Marc, LAYLY Eric, LELLOUCHE Jean-Pierre, LEROUX-COSTAMAGNA Frédérik, LIZZANI Elisabeth, LONDEIX Laurent, MARIN Matthieu, MARIO Pierre, MARTINON Martine, MOLINES Gérard, NOIRAY Florent, PALLANCA Charles, REBUFFEL Claudine, SALUSSOLIA Brigitte, SCOFFIER Stéphanie, SOURAUD Emmanuel, TRIPODI Christophe, **Membres Élus Titulaires**.

37 Membres participants, le quorum de 31 votants est atteint conformément aux règles de quorum et de majorité du Règlement Intérieur de la CCINCA. L'Assemblée peut valablement délibérer.

Mesdames et Messieurs ALBISER Yves, DECROIX Jean-Pascal, GAUTIER Philippe, IVALDI Dominique, LEBRUN Sébastien, MASSÉ Philippe, SERVANT Lionel, **Membres Associés**.

Mesdames et Messieurs BILLARD Philippe, DHOSTE Marie-Chantal, LAGRANGE Eric, MESSIKA Cyril, ROSSY Edwige, ROUGET Sylvain, **Conseillers Techniques**.



ABSENTS

Messieurs STELLARDO Gilbert, PERUGINI Francis, ESTEVE Dominique, KLEYNHOFF Bernard, **Présidents Honoraires.**
Monsieur DI NATALE Paul-Marie, **Vice-Président Honoraire.**

Monsieur BRINCAT Bernard, **Trésorier Honoraire.**

Monsieur GALBOIS Charles - Vice-Président Délégué et Madame LECHACZYNSKI Anne – Secrétaire, **Membres du Bureau.**

Mesdames et Messieurs ALZINA Claude, ARIN Nicolas, BERTELOOT Nathalie, BONNIN Olivier, BUTEAU Nicolas, CARLADOUS Laure, DEVEAU Laurent, DUPHIL Thierry, MANE Jean, MARIN Christophe, MESSINA Aurélie, MOULARD Patrick, NICOLETTI Pascal, NIDDAM Ilan, PASTORELLI Nadège, ROMERO Pierre, SEROUSSI Béatrice, TEBOUL Thierry, TRICART Michel, VALENTIN Bruno, VIANO Emmanuelle, **Membres Élus Titulaires.**

Mesdames et Messieurs ALEMANNIO Pierre, ALUNNI Max, BALICCO Laurent, CAPPELAERE Nicolas, DALBERA Renaud, EBEL Jean-Marie, FLORENCE Patrick, GAROTTA Mathieu, GIBEAUD Richard, GOLDNADEL Franck, JULIENNE Stéphane, KLEINKLAUS Christophe, LABAT André, LEMETAYER Chantal, LUNDQVIST Nathalie, PONSART Pascal, RAGNI Marcel, RASPOR Marc, SABATIER Marion, SANTONI Lisa, THEIS James, WELTER Christine, **Membres Associés.**

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, BEHAR Claire, BENMUSSA Thierry, CAMY César, CERAGIOLI Geneviève, DIANOUX Benoît, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAURENTI Thomas, LEVI Jean-Pierre, MANSI Théo, MANZI Nicolas, MOURET Bernard, PUY Michel, RAPIOR Blaise, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques.**

Mesdames et Messieurs BALDET Christophe, BEHAR Claire, CAMY César, FERRALIS Gérard, HIGUERO Valérie, LAURENTI Thomas, MANSI Théo, MANZI Nicolas, MESSIKA Cyril, MOURET Bernard, PUY Michel, ROUGET Sylvain, WIDUCH Jean-François, **Conseillers Techniques.**



VU

- ▶ Les articles 45, 47 et 50 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur.

CONSIDERANT

- ✚ Que conformément aux dispositions de l'article 45 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, les convocations [à l'Assemblée Générale] doivent être adressées (...) accompagnées du projet de procès-verbal de la séance précédente ;
- ✚ Que conformément aux dispositions de l'article 47 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, le Président soumet aux membres élus, en début de séance, l'adoption du procès-verbal de la séance précédente ;
- ✚ Que conformément aux dispositions de l'article 50 du Règlement intérieur de la CCI Nice Côte d'Azur, chaque séance d'Assemblée Générale donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal retraçant les débats, les interventions, les votes et le déroulement de la séance, sur les affaires inscrites à l'ordre du jour. Le projet (...) est adressé (...) aux membres élus, membres associés, au Préfet de Région (...) afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant l'adoption par l'Assemblée Générale suivante ;
- ✚ Que le projet de procès-verbal de l'Assemblée Générale du 26 mai 2026 a été adressé par voie dématérialisée aux membres élus, membres associés et au Préfet de Région le 29 juin 2026, afin qu'ils puissent formuler leurs observations avant son adoption par l'Assemblée Générale du 06 juillet 2026.

LES MEMBRES DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À LA MAJORITE ABSOLUE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

- ▶ **APPROUVENT** sans réserve et à l'unanimité des membres votants les termes de ce procès-verbal.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus,

Pour extrait conforme,

Nombre d'inscrits : **60** Nombre de déports : **0**
Nombre de participants au vote : **37** (*quorum : 31, atteint*)
Nombre de votes exprimés : **31**

Abstention : **6** Contre : **0** Pour : **31**

Nice, le 06 juillet 2026

La secrétaire

Jessica BOVIS

Le Président

Jean-Pierre SAVARINO